



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

Extrait du registre des délibérations
Bureau Syndical du 29 juin 2026

DELIBERATION N° 2026-030

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril, le Bureau Syndical étant assemblé en session ordinaire, au siège du Syndicat, 315 rue des Frênes, 69590 Pomeys, après convocation légale du 18 juin 2026.

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Quorum : 5

Présents : Bernard CHAVEROT, Michel CHARMET, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, Yves BERNONVILLE, Ana MENJOZ, David CROCI, Elisabeth SAMOUILLE.

Secrétaire de séance : Michel CHARMET

Affichage : 3/07/2026

Objet: Désignation des délégués au CNAS

Le bureau syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'adhésion du syndicat au Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;

Considérant que le CNAS est administré selon un principe de représentation paritaire des élus et des agents et que chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué élu et un délégué agent ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Article 1 : de désigner en qualité de délégué représentant les élus auprès du CNAS :

- Bernard CHAVEROT, Président

Article 2 : de désigner en qualité de délégué représentant les agents auprès du CNAS :

- Sandra RABY, agent de la collectivité

Article 3 : les intéressés exerceront leurs fonctions conformément aux statuts et au règlement de fonctionnement du CNAS.

Article 4 : Monsieur le Président est chargée de l'exécution de la présente délibération et de la transmission des informations nécessaires au CNAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour copie conforme,

Le Président,
Bernard CHAVEROT

Le secrétaire de séance
Michel CHARMET